

www.automotoecolelevis.com

5, Place levis 75017 Paris 01.42.27.26.86

N° Agrément : E 0707532160

N° Déclaration D'activité : 11755701375

PROGRAMME ET PARCOURS DE FORMATION Permis Moto « A1 » et « A2 »

Définition :

Le permis A1 permet la conduite dès 16 ans de :

- *Motocyclettes avec ou sans side-car:
- cylindrée max : 125cm3
- puissance max : 11 kw
- rapport Puissance/Poids : ≤ à 0.1 kw/kg
- tricycles à moteur : puissance ≤ à 15kw

Le permis A2 permet la conduite dès 18 ans de :

- *Motocyclettes avec ou sans side-car
- puissance ≤ à 35kw
- rapport Puissance/poids : ≤ 0.2 kw/kg.
- La puissance ne peut résulter du bridage d'un véhicule développant plus de 70kw.

Le permis A :

Pour obtenir le permis A : obligation d'être titulaire de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans et d'avoir suivi une formation de 7 heures.

Objectifs

Obtenir la catégorie A1 ou A2.

Public concerné et préreguis :

- -Avoir minimum 17 ans (15 ans pour l'apprentissage anticipé de la conduite).
- -Satisfaire aux conditions médicales et administratives.
- -Avoir la nationalité Française, ou justifier de la régularité de son séjour en France.
- -Pour les candidats âgés de 17 ans révolus à 25 ans non révolus, être à jour au regard de la journée défense et citoyenneté (JDC) et en étant en capacité de fournir l'attestation de participation, ou l'attestation provisoire en instance de convocation, ou l'attestation individuelle d'exemption.
- -Résidence normale et domicile en France.

Intervenants:

- -Enseignants de la conduite et de la sécurité routière, titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R).
- -Chaque enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseigner.
- -Responsables de l'Auto Moto Ecole Levis pour la formation théorique (Code), le prinistratif et pédagogique, et réclamation

Moyens pédagogiques et techniques

Pédagogie et didactique :

-Méthodes et techniques pédagounues adaptées aux adolescents et aux ad

Moyens et outils :

-salle de cours équipée moye a maratiques permettant, par le biais d'une cane à puce et d'un bottier, le suivi personnalisé de chaque élève, le rythme et la fréquence des séances

- de code, le niveau acquis en temps reel.
- -cours et test en ligne, mode examen blan
- -outils réglementaires
- -documentations professionnelle
- piste privée, aires d'évolutions et parcours adaptés.
 liaison et guidage par radio en leçon pratique.

Piste privée

-Située à 20 minutes de la moto école (route principale du port de Gennevilliers 92). -Louée par l'auto moto école à usage exclusivement plateau 2 roues.



www.automotoecolelevis.com

PROGRAMME ET PARCOURS DE FORMATION Permis Moto « A1 » et « A2 »

5, Place levis 75017 Paris 01.42.27.26.86

N° Agrément : E 0707532160 N° Déclaration D'activité : 11755701375

Véhicules

Permis A1:

-Scooter PCX 125 HONDA

-Motocyclette CBF 125 HONDA

Permis A2:

-Motocyclette CB650F Honda

Permis A:

-Motocyclette Hornet 600 Honda

Effectifs:

Cours pratique hors circulation : plateau

1 élève par véhicule / cours collectif / 4 élèves maximum avec le formateur.

Cours pratique en circulation :

1 élève par véhicule / 2 élèves maximum avec le formateur.

Horaires

De 7 heures à 20 heures/ par séance de 3heures ou 2 heures.

Durée :

- -Minimum 20 leçons obligatoires/ 8 heures hors circulation/ 12 heures en circulation.
- -Minimum 15 leçons obligatoires pour les élèves déjà titulaires du permis A1.

Programme :

- -Maîtriser le maniement du deux-roues motorisé,
- -Appréhender la route et circuler dans des conditions normales,
- -Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec las autres usagers,
- -Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Suivi des acquis en cours de formation

- -Fiche individuelle de suivi physique pour la pratique.
- -Fiche individuelle de suivi numérisée, pour le cod
- -Evaluation des compétence
- -Examen blanc pour la théorie
- -Examen blanc pour la pratique
- -Livret d'apprentissage

Epreuves des Permis A1 et A2

Epreuve Théorique Générale

-40 questions dont 4 en vidéo :

-Valable 5 ans ou 5 épreuves.

Enreuves plateaux

-Epreuve à allure réduite.

- -Vérifications.
- -Interrogation orale.
- -Epreuve à allure plus élevée : freinage.
- -Epreuve à allure plus élevée : évitement.

Epreuve en circulation :

- -Des parcours les plus variés possibles.
- -Conduite autonome durant 5 minutes.
- -Arrêt et redémarrage hors circulation.

L'EQUIPE DE L'AUTO MOTO ECOLE LEVIS VOUS SOUHAITE REUSSITE ET SUCCES.

us n'avez pas à repasser le code si vous êtes ponnes réponses paut obtenir le code. titulaire d'un permis depuis moins de 5 ans